



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'INSTALLATION EN ÉQUIPEMENTS DE CONFORT CLIMATIQUE



OBJECTIFS

Adapter et organiser l'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Contrôler et adapter sur site avant travaux le Dossier Technique d'Exécution d'une installation de chauffage, sanitaire, renouvellements d'air et thermodynamiques dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Organiser un chantier d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires.

Installer et préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire, et renouvellement d'air, dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements de chauffage dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements sanitaires dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements de renouvellement d'air dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire et renouvellement d'air dans les locaux d'habitation et tertiaires.

Installer et assurer la mise en service des équipements thermodynamiques dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements thermodynamiques dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Mettre en service un équipement thermodynamique dans les locaux d'habitation et tertiaires.

CONTENU

Le technicien d'installation en équipements de confort climatique contrôle et adapte le Dossier Technique d'Exécution (DTE) d'une installation de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air ou thermodynamique à partir des constats faits sur site avant le démarrage des travaux.

Il identifie sur les plans du DTE les informations techniques nécessaires à la réalisation du chantier. Il détermine les implantations des équipements et le mode opératoire des réalisations. Il réalise des croquis d'exécution, vérifie et établit les quantitatifs des travaux à effectuer. Il adapte la liste des équipements et des éléments qui constituent les installations. Il transmet ces informations à son responsable pour approvisionnement du chantier.

PRÉ-REQUIS

Niveau scolaire de 3eme Validation sous réserve de la réussite des tests de positionnement français, math et lecture de plan Tests en fonction du niveau scolaire du candidat Première expérience souhaitée dans le secteur du bâtiment

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

1270 heures maximum :

Durée en centre : 990 heures maximum

Durée en entreprise : 280 heures maximum

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an.

Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de la formation.

TARIF

22061,60 € coût maximum de la formation

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences ProA

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier

Après entretien

Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 4

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

Epreuve orale avec un jury

Dossier professionnel

La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RNCP 35231

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

DOSSIER DE CANDIDATURE



POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Les entreprises d'installation d'équipements thermiques et thermodynamiques ayant un département maintenance.

Les entreprises de maintenance, assurant la gestion technique d'équipements, par contrats, pour le compte de leurs clients.

Les entreprises de type artisanal, dans le cas où le technicien possède déjà une expérience de l'installation.

Les constructeurs d'équipements thermiques lorsqu'ils possèdent un service montage ou un SAV.





Les utilisateurs (collectivités : mairie, écoles, etc.), lorsqu'ils assurent eux-mêmes la maintenance de leurs équipements.

Découvrez d'autres débouchés sur Onisep
<https://www.onisep.fr/>

Contacts

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE

GRETA ARDECHE DROME TAUX DE SATISFACTION

Site d'Annonay

Cette formation, étant nouvellement proposée par le Lycée Boissy d'Anglas GRETA Ardèche Drome, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance.

Vous pouvez nous contacter à des partager dès qu'ils seront disponibles
Tel : 04 75 82 37 90

Annexe

 [tp_technicien_dinstallation_en_equipements_de_confort_climatique.pdf](#)

Mise à jour le 27 Février 2025

